



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE INCENDIE NORD OUEST LAURENTIDES

**APPROBATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2018**

**2017-11-096**

**CONSIDÉRANT** la création de la Régie incendie Nord Ouest Laurentides, composée des territoires des municipalités du canton d'Amherst, du canton d'Arundel, d'Huberdeau, de La Conception, de Lac-Supérieur, de La Minerve, de Montcalm et de Saint-Faustin-Lac-Carré, et ce, suite à la signature d'une entente intermunicipale ayant pour objet l'organisation, l'opération et l'administration d'un service de protection contre les incendies ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'administration est assujéti aux articles 569 et suivant du *Code municipal du Québec*;

**CONSIDÉRANT QU'en** vertu de l'article 597 du *Code municipal du Québec*, la Régie incendie Nord Ouest Laurentides doit déposer un calendrier des séances de son conseil d'administration pour l'année 2018;

**POUR CES MOTIFS**

Il est proposé par M. Steven Larose  
appuyé par Mme. Évelyne Charbonneau  
et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** le conseil d'administration de la Régie incendie Nord Ouest Laurentides tiendra ses séances pour l'année 2018 au parc Éco Touristique situé au 737, rue de la Pisciculture, Saint-Faustin-Lac-Carré aux dates suivantes ;

Jeudi	18 Janvier 2018	19h30
Jeudi	15 Mars 2018	19h30
Jeudi	19 Avril 2018	19h30
Jeudi	17 Mai 2018	19h30
Jeudi	21 Juin 2018	19h30
Jeudi	16 Août 2018	19h30
Jeudi	20 Septembre 2018	19h30
Mercredi	21 Novembre 2018	19h30

**ADOPTÉE à la séance du 22 novembre 2017**

  
Jean Lacroix, Directeur et secrétaire-trésorier

Copie certifiée conforme

Ce 

Jean Lacroix  
Directeur et secrétaire-trésorier

Sujet à ratification à la séance ultérieure